



CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE TERRITOIRE

ENTRE

LE DÉPARTEMENT
DU CALVADOS

&
ISIGNY-OMAHA
INTERCOM



LE DÉPARTEMENT
AU PLUS PRÈS DE LA CULTURE



SOMMAIRE

La politique culturelle du Département du Calvados

- La culture au cœur du développement territorial
- Les contrats de développement culturel de territoires (CDCT)
- Les aides accordées dans le cadre du CDCT
- L'actualité des contrats de développement culturel
- Une politique culturelle riche et accessible
- Des moyens préservés

Communauté de communes d'Isigny Omaha Intercom : 8^e contrat de développement culturel construit avec le territoire !

- Portrait culturel d'Isigny Omaha Intercom
- Le projet culturel du territoire
- L'équipe culture
- Les aides apportées par le Département à Isigny Omaha Intercom



LA POLITIQUE CULTURELLE DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS

A travers son schéma départemental de la politique culturelle, le Département du Calvados porte la volonté de faire de ses actions dans ce domaine un véritable outil de qualification des territoires, en lien avec les acteurs concernés. Des stratégies durables sont ainsi construites, en dialogue avec chaque territoire volontaire, afin de positionner la culture comme un enjeu majeur de développement.

Dans ce sens, le Département encourage et soutient la valorisation, la création, la diffusion, la formation et les pratiques artistiques et culturelles pluridisciplinaires, en cohérence avec les orientations voulues par les collectivités sur leur territoire, conformément aux critères d'éligibilité définis dans le schéma départemental de la politique culturelle.

■ La culture au cœur du développement territorial

Quatre axes de développement majeurs sont définis dans le schéma départemental de la politique culturelle 2017-2021, qui sera renouvelé au dernier trimestre pour la période 2022-2028, pour répondre aux ambitions culturelles énoncées :

- **Axe 1** : favoriser le développement culturel des territoires ;
- **Axe 2** : préserver et valoriser le Patrimoine du Calvados
- **Axe 3** : soutenir et développer l'offre d'enseignement artistique
- **Axe 4** : contribuer à la diversité et la cohérence des actions d'éducation artistique au collège

■ Les contrats de développement culturel de territoires (CDCT)

La nouvelle politique culturelle du Département a créé un dispositif de contractualisation innovant, le contrat de développement culturel de territoires (CDCT). Déjà, des communautés de communes se sont engagées dans la démarche afin de porter une offre culturelle riche et accessible au plus grand nombre.

Le contrat de développement culturel, qu'est-ce que c'est ?

Le contrat de développement culturel est un dispositif de **contractualisation triennal** qui vise à établir une véritable **politique culturelle à l'échelle des territoires**.

Comment se déroule-t-il ?

La phase préparatoire d'un an, la **convention de préfiguration**, consiste à élaborer un projet culturel de territoire et un programme d'actions. Cette première phase peut conduire dans un second temps à un contrat de développement culturel triennal pour mettre en œuvre et développer le projet culturel défini.

À qui s'adresse-t-il ?

Le contrat est avant tout adressé aux **intercommunalités** mais la démarche se veut adaptable : si la communauté de communes reste le niveau de contractualisation souhaité, la pertinence d'un projet peut conduire le cas échéant à une **contractualisation communale** (commune ou regroupement de communes), avec ou sans participation de l'EPCI.

Dans quel but ?

Le CDCT permet de fixer les objectifs et les moyens pour développer une politique culturelle riche, construite en cohérence avec les axes de développement des autres politiques publiques du territoire et les critères d'éligibilité définis dans le Schéma départemental de la politique culturelle 2017-2021. Le contrat vise à structurer, renforcer et développer l'offre culturelle existante et à la pérenniser sur le long terme.

Quelle est la démarche ?

Un **diagnostic culturel** de chacune des 16 intercommunalités du Calvados est réalisé par les agents du Département pour un développement culturel adapté aux besoins identifiés localement. Le contrat est ainsi la traduction d'une stratégie construite sur mesure, à partir des caractéristiques locales, de la situation géographique, sociale et économique du territoire, et des besoins des habitants.

■ **Les aides accordées dans le cadre du CDCT**

Une complémentarité avec les contrats de territoire

Corré à la politique d'aide à l'investissement des contrats de territoire, qui offre un soutien aux projets de création de réhabilitation d'équipements culturels, le CDCT met à disposition des soutiens humains, techniques et financiers, permettant de renforcer l'offre culturelle existante et d'élaborer de nouvelles actions.

Dans ce cadre, une enveloppe annuelle de près de **350 000 €** est consacrée au soutien financier et à la professionnalisation des territoires engagés.

• **Un soutien financier**

Afin d'assurer une répartition équitable des moyens sur tout le territoire, l'intervention financière départementale est plafonnée à un montant égal à **2,65 euros par habitant**. Durant la période de contractualisation, le territoire bénéficie :

- Du maintien du niveau d'aide de l'année de préfiguration réaffecté en fonction des priorités partagées du projet culturel de territoire.
- De crédits complémentaires pour mettre en place des actions nouvelles en accord avec les critères d'éligibilité de la politique culturelle départementale.

• **Aide à la professionnalisation du territoire**

Une aide financière est consacrée à la professionnalisation de l'animation des politiques culturelles au sein des territoires.

Le CDCT participe à la professionnalisation du secteur culturel avec le co-financement d'un poste de coordinateur culturel de territoire. Avec un apport dégressif sur trois ans, le Département co-finance le poste à hauteur de **60 %**, **40 %** et **20 %** (sur un salaire plafond de 40 000 €). Le Département a procédé au co-financement de **13 emplois dédiés à la coordination culturelle**.

C'est dans ce cadre que le poste de Valentin QUIEDEVILLE, coordinateur à la communauté de communes Isigny Omaha Intercom est cofinancé par le Département, depuis son arrivée en 2020.

• **Un soutien en ingénierie**

L'accompagnement du Département s'appuie sur le réseau d'experts de Calvados Ingénierie et de l'ensemble de la direction de la Culture pour apporter conseil et soutien technique sur les projets dans la phase de diagnostic, de préfiguration et de mise en œuvre du projet culturel.

■ L'actualité des contrats de développement culturel

Isigny Omaha Intercom est le **8^e territoire à signer** un contrat de développement culturel avec le Département du Calvados. C'est le résultat d'un partenariat fort établi entre le Département et la Communauté de Communes qui avait engagé une convention de préfiguration en décembre 2019 !

■ Une politique culturelle riche et accessible

Le Département porte une politique transversale et multithématique à travers l'accompagnement de projets pluridisciplinaires abordant les cinq grands domaines de compétences :

- Archéologie (recherche préventive et programmée, musée et sites de Vieux-la-Romaine)
- Patrimoine
- Affaires culturelles (*spectacle vivant, enseignements artistiques, éducation artistique et culturelle, arts visuels*)
- Lecture publique
- Archives

■ Des moyens préservés

Le Calvados a fait le choix de maintenir ses crédits en faveur de sa politique culturelle : il y consacre chaque année 5 millions d'euros en fonctionnement et 3 millions d'euros d'investissement.

Depuis 2017, environ 20M€ ont participé au financement d'équipements culturels sur les territoires.

Des enveloppes financières sont aussi dédiées à la culture :

- Une enveloppe annuelle de 2 million d'euros reversée à la restauration du patrimoine.
- Une participation financière consacrée aux projets culturels d'envergure, à titre d'exemple :
 - 5 millions d'euros pour le financement du musée de la tapisserie à Bayeux ;
 - 2 millions d'euros pour les Franciscaïnes à Deauville.

REPERES

- Près de 5 M€ en fonctionnement pour la culture en 2022
- Depuis 2017, 20 M€ investis pour les équipements culturels du Calvados

Un accompagnement humain, technique et financier

Le Département propose une nouvelle manière de conduire la relation partenariale avec les collectivités et les acteurs de proximité, en articulant ses interventions autour du soutien financier, de l'apport en conseil et en ingénierie, et de l'animation de réseau. Il conforte ainsi la territorialisation de sa politique culturelle et encourage la coopération, la mutualisation et les transversalités en matière culturelle. Il renforce son rôle de partenaire privilégié des intercommunalités et des communes, facilitateur des coopérations et animateur des relations entre les territoires.

ISIGNY OMAHA INTERCOM : 8^E CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL TRIENNAL DU CALVADOS

■ **Portrait culturel d'Isigny Omaha Intercom**

La communauté de communes Isigny Omaha Intercom est un territoire de 59 communes issu de la fusion de trois intercommunalités en 2017. S'étendant sur près de 582 km², il est riche d'une façade littorale et d'un arrière-pays rural et bocager, dont une partie est intégrée au Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin. Avec ses patrimoines, naturels, bâtis, historiques et archéologiques, le territoire dénombre de nombreux musées thématiques dont deux musées de France municipaux au Molay-Littry.

La compétence culturelle de la Communauté s'articule autour de la coordination culturelle et l'organisation d'une saison de diffusion territoriale, de la lecture publique avec deux équipements intercommunaux au Molay-Littry et à la Cambes, des enseignements artistiques avec un établissement intercommunal (musique, danse et théâtre) au Molay-Littry. La Communauté est également compétente sur l'enfance jeunesse, la promotion et le développement touristique.

Forte d'un tissu culturel riche et dynamique, la communauté de communes collabore avec les forces vives de son territoire pour la construction d'un projet culturel intercommunal transversal et partagé. Une attention singulière est portée dans ce projet aux jeunes et éloigné de l'offre culturelle.

■ **L'équipe Culture**

L'équipe culture se compose d'un coordinateur culturel, d'un directeur d'établissement d'enseignements artistiques accompagné d'une assistante administrative et d'une équipe enseignante, et enfin de quatre bibliothécaires. Le coordinateur culturel est directement rattaché à la direction générale et travaille en collaboration avec les autres services de la collectivité pour le développement de projets transversaux. L'un des objectifs de l'équipe consiste à préciser les orientations stratégiques de la politique culturelle de la Communauté, en cohérence avec les besoins des usagers et des opérateurs culturels de proximité.

La Communauté de communes a recruté, en juin 2020, Valentin Quiedeville en qualité de coordinateur culturel. Ses missions se concentrent sur la mise en place d'une saison de spectacles intercommunale, en coopération avec la commune d'Isigny-sur-Mer et le Département. Il intervient également sur la mise en collaboration des opérateurs culturels, avec notamment la création et l'animation du réseau de lecture publique, l'apport en ingénierie en faveur de projets pluridisciplinaires et transversaux et l'accompagnement de partenaires locaux dans l'élaboration de projets culturels ou de sauvegarde du patrimoine.

Le Département du Calvados co-finance le poste sur la durée du contrat de développement culturel, soit 3 ans (*voir tableau page 8*).

■ Un projet culturel ambitieux

La volonté d'affirmer un projet de lecture publique structurant sur l'ensemble du territoire.

La lecture publique est un enjeu territorial prioritaire que la Communauté de communes souhaite structurer en adéquation avec ses besoins en se dotant d'un schéma stratégique et en maillant son bassin ouest d'un équipement et d'une offre de lecture publique. Démarche que le Département accompagne dans le cadre du contrat de développement culturel.

Une ouverture territoriale et structurante de l'établissement d'enseignements artistiques

L'école de musique, danse et théâtre tend à se développer dans les villes et pôles secondaires relais du territoire tout en favorisant et diversifiant son offre d'intervention en milieu scolaire.

Une coopération culturelle au service du territoire

La ville d'Isigny-sur-Mer est engagée depuis plusieurs années dans le dispositif de co-construction de saison culturelle avec le service des affaires culturelles du Département. Pour proposer une offre territorialisée et équilibrée, la Communauté de communes s'est engagée à organiser une saison intercommunale de spectacles professionnels, rayonnante sur le territoire et en partenariat les villes du Molay-Littry et d'Isigny-sur-Mer. La saison tend à se déployer en itinérance sur le territoire et le coordinateur, intégré au réseau départemental des programmeurs, veille à la cohérence globale de la programmation culturelle et à l'organisation des actions de médiation autour des spectacles accueillis.

Un volet patrimonial riche et important

L'intercommunalité souhaite garantir dans son développement culturel une dimension patrimoniale et archéologique, articulée autour des richesses et spécificités locales. Ainsi, elle participe à la valorisation des patrimoines bâti, naturel et archéologique par des propositions d'actions culturelles pluridisciplinaires et l'inscription dans des événements départementaux et nationaux identifiés tels que **Pierres en Lumières**. Elle souhaite également être un service ressource auprès des acteurs patrimoniaux et/ou propriétaires ayant des projets de valorisation.

■ Perspectives de développement

La communauté de communes, attachée à répondre et à anticiper les besoins de la population et à faire rayonner le territoire, a choisi d'orienter sa **politique culturelle autour de 5 axes** :

1. Structurer un service culturel intercommunal
2. Affirmer une politique de lecture publique structurante sur l'ensemble du territoire : définir le projet territorial et équiper le bassin de vie ouest d'un établissement structurant
3. Renforcer le rayonnement de l'établissement d'enseignements artistiques
4. Développer une offre culturelle accessible et équilibrée sur l'ensemble du territoire
5. Renforcer l'identité culturelle du territoire par son patrimoine

■ Les aides apportées par le Département à Isigny Omaha Intercom

Dans le cadre de sa politique culturelle, le Département a apporté son soutien au territoire d'Isigny Omaha Intercom en 2021 à hauteur de 64 241 € (subventions et contrat).

Subventions départementales accordées en 2021 sur le territoire :

Porteur de projets	Opération soutenue	Subvention 2021 accordée
Isigny Omaha Intercom - Ecole de musique, danse et théâtre	Fonctionnement de l'établissement	14 500 €
Isigny Omaha Intercom	Saison de spectacles professionnels	1 250 €
Isigny-sur-Mer	Saison de spectacles professionnels (en co-construction avec le Département du Calvados)	2 500 €
Association de développement territorial local du Bessin (A.D.T.L.B.)	Manifestations culturelles dans le Bessin	13 500 €
Collège du Val d'Aure à Isigny	Aide au déplacement des élèves jumelage	2 10 €
Communauté de communes Isigny Omaha Intercom - école intercommunale de musique et de danse du Molay-Littry	Projet Découverte et pratique des arts de la scène avec le Foyer l'Espérance au Molay-Littry	1 300 €
Association Fusaca à Hérouville Saint Clair	Le buzz de l'arbre à P.O.M. à Trévières	3 000 €
Isigny Omaha Intercom	Pierres en Lumières 2021 : Circuit théâtralisé et musical	4 750 €
Association Lecture de Proue	Crédits vie littéraire BDC – Salon du livre	
Association Lecture de Proue	Crédits vie littéraire BDC – Festival BD	
TOTAL		43 510 €

Subventions départementales accordées dans le cadre de la convention de préfiguration au contrat de développement culturel depuis 2020 :

Nature des aides	Années	Opération financée	Subvention départementale
Crédits complémentaires	2022	Pierres en Lumière aux châteaux de Maison et de Colombière	6 200 €
Crédits complémentaires	2021	Aide à la saison de spectacles professionnels	4 000 €
Crédits complémentaires	2020	Accompagnement d'un projet cinéma-théâtre de l'association du cinéma de Trévières	1 500 €
Aide à la professionnalisation	2020-2021	Co-financement du poste du coordinateur culturel	28 847 €
TOTAL			40 547 €



Service de presse
presse@calvados.fr

Marianne Fresnais
 02 31 57 11 20
 06 98 96 05 45

Honorine Charroux
 02 31 57 11 20
 07 61 75 57 07



CalvadosCulture

LE DÉPARTEMENT
AU PLUS PRÈS DE LA CULTURE

